

Dépêche AEF : "Le protocole sanitaire va être allégé pour accueillir tous les élèves" (Jean-Michel Blanquer)

5-7 minutes

Un nouveau protocole sanitaire pour les établissements scolaires sera publié le mardi 16 juin 2020, a assuré Jean-Michel Blanquer sur Europe 1, le 15 juin. Ce protocole sera "allégé" afin "d'accueillir tous les élèves". "L'allègement fondamental est celui de la distanciation physique : on passe de 4 m² à un système plus souple, moins contraignant, d'un mètre latéral entre élèves", précise le ministre. La limite de 15 élèves maximum par classe sera abrogée. Les élèves, souligne le ministre, auront "vocation à avoir cours tous les jours" et "la règle" sera le retour de tous les enseignants.



Jean-Michel Blanquer a précisé l'organisation des écoles à partir du 22 juin 2020 JBV News

À partir du lundi 22 juin 2020, les écoles et collèges doivent retrouver un rythme et un accueil quasi-normaux. C'est le souhait

émis par Emmanuel Macron, le 14 juin, qui veut que "tous les élèves" soient accueillis "de manière obligatoire et selon les règles de présence normale" ([lire sur AEF info](#)).

Invité d'Europe 1, Jean-Michel Blanquer a affirmé que le protocole sanitaire allait être "allégé" afin de "nous permettre d'accueillir tous les élèves". "Dès demain, il y aura la nouvelle version du protocole, applicable dès lundi prochain. L'allègement fondamental est celui de la distanciation physique : on passe de 4 m² à un système plus souple, moins contraignant, d'un mètre latéral entre élèves".

En effet, le [décret](#) paru au Journal officiel du 15 juin, qui entrera en vigueur le 22, précise : "Dans les écoles élémentaires et les collèges, l'observation d'une distanciation physique d'au moins un mètre s'applique uniquement dans les salles de classe et tous les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre chaque élève lorsqu'ils sont côte à côte ou qu'ils se font face. L'accueil est assuré par groupes qui ne peuvent pas se mélanger". Les élèves, a souligné le ministre, ont ainsi "vocation à avoir cours tous les jours".

"Deux semaines, ce n'est pas rien"

En outre, si les gestes "barrière" demeureront, de même que la présence du gel hydroalcoolique, dans les établissements scolaires, la limite de 15 élèves maximum par classe sera abrogée. Néanmoins, avec le maintien du mètre de distance latéral entre élèves, l'accueil quotidien de tous les élèves risque, à certains endroits, d'être difficile.

Interrogé sur l'intérêt de cet élargissement de l'accueil des élèves à 15 jours de la fin d'année scolaire, Jean-Michel Blanquer assure que "deux semaines c'est très important, chaque jour compte dans la vie d'un élève. Sur le plan pédagogique, il peut se passer des choses très importantes". Et d'expliquer qu'il avait la volonté "qu'il n'y ait pas une parenthèse entre mars et septembre".

En revanche, "l'objectif n'est pas de terminer le programme cette année, mais de se retrouver, de faire le point sur où en est chacun".

"Plus grande personnalisation" en septembre

Alors que le ministère prépare, en concertation avec les organisations syndicales, la rentrée de septembre ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer souhaite qu'elle soit placée sous le signe d'une "plus grande personnalisation du parcours", avec davantage d'aides personnalisées et avec des "évaluations nationales".

Contrairement aux crèches, écoles et collèges, les lycées ne sont pas concernés par cet élargissement de l'accueil. Le ministre nuance : "Les lycées sont désormais tous en zone verte [à l'exception de ceux de la Guyane et de Mayotte] : cela signifie que ce sont les règles de la zone verte qui s'appliquent en Île-de-France" ([lire sur AEF info](#)). Mais, poursuit-il, le gouvernement a une vision différente en lycée pour des "raisons sanitaires et pédagogiques", notamment car, selon des études, les adolescents sont aussi porteurs du virus que les adultes, à la différence des enfants ([lire sur AEF info](#)).

En outre, en lycée, il est possible de faire davantage de "personnalisation", relève Jean-Michel Blanquer, qui assure également qu'il "y a une montée en puissance possible, avec une grande marge de manœuvre des proviseurs".

"La règle, c'est le retour de tous les enseignants"

Le ministre a par ailleurs souligné que les enseignants qui présentent des risques par rapport au Covid-19 et, globalement, qui auront "une raison de santé valable", "pourront ne pas revenir". Mais, ajoute-t-il, "ce sera l'exception : la règle, c'est le retour pour tout le monde".

Depuis plusieurs jours, les enseignants sont la cible, selon les termes d'une intersyndicale enseignante, d'une "campagne de dénigrement", notamment médiatique ([lire sur AEF info](#)). Plusieurs articles font état d'enseignants qui n'auraient pas participé à la continuité pédagogique. Le ministère de l'Éducation nationale estime qu'ils représentent moins de 5 % des enseignants.

Jean-Michel Blanquer juge que "le 'prof bashing' est absurde".

"Nous avons eu avant tout des professeurs dévoués, engagés avec, pour l'essentiel, un engagement magnifique. Il ne faut pas avoir la mémoire courte et se souvenir que, au début de la crise, on soulignait l'engagement des professeurs", souligne le ministre.

Le ministre a ajouté être toutefois "lucide sur les failles, et il y a une obligation de service pour les fonctionnaires". Mais ceux qui n'ont pas travaillé sans justificatif sont "une toute petite minorité".